



COSMED

Newsletter

LA LETTRE D'INFORMATION DES TPE, PME ET ETI DE LA FILIERE COSMETIQUE

TAGS : Dénaturation de l'alcool // Prêt de salarié // Suisse // Exposition aux produits cosmétiques // La relation client // Brèves.

Dénaturation de l'alcool : les discussions de la Commission Européenne prennent un nouveau tournant.



La recommandation de la Commission Européenne supprimant le méthanol et autorisant exclusivement les marqueurs chimiques en tant que dénaturants dans les cosmétiques a été publiée en novembre 2014. Or la DG TAXUD vient de lancer une nouvelle consultation publique concernant, pour le secteur cosmétique, l'évaluation de la Directive 92/83/CEE, qui couvre l'harmonisation des accises sur l'alcool.

Cette enquête donnera un nouvel outil à la

Commission Européenne, permettant de réglementer, dans un futur proche, l'interdiction de tout autre dénaturant autre que les marqueurs chimiques, notamment les huiles essentielles et les parfums.

La position de la France, soutenue notamment par COSMED, reste fermement en faveur des procédés de dénaturation partielle à base d'huiles essentielles ou de parfums. Cette mobilisation se poursuit avec tous les acteurs de la filière. Afin de défendre cette position, Cosmed vous invite à la reporter directement sur l'enquête de la C.E. avant le 27 novembre 2015, et de la transmettre également à Cosmed : aline@cosmed.fr.

[// Plus d'infos](#)

Le prêt de salarié, une nouvelle solution gagnant-gagnant : optimisation du coût du

travail et développement de l'employabilité.

La filière cosmétique représente en France près de 150 000 emplois directs et indirects répartis à 50% pour la production et 50% en R&D, réglementaire, commerce, marketing, juridique et financier.

En cas d'augmentation ou de baisse d'activité, l'entreprise a besoin de solutions souples, rapides et conformes au code du travail.

Une nouvelle solution RH, développée par le site masolutionemploi.com, permet aux entreprises, dont un ou plusieurs salariés sont sous employés, de les mettre à la disposition d'autres entreprises qui sont en recherche ponctuelle de compétences. Cette solution permet à des entreprises en baisse d'activité de diminuer ponctuellement leur masse salariale chargée et aux autres de trouver des compétences motivées et immédiatement opérationnelles.

[// Plus d'infos](#)



Règlementation cosmétique : la Suisse s'aligne avec l'Europe

Dans le cadre de la nouvelle loi sur les denrées alimentaires et les objets usuels (LDAI), l'Ordonnance sur les cosmétiques (OCos) est en cours de révision. L'objectif est de limiter les divergences avec l'Union Européenne (Règlement (UE) 1223/2009) et de garantir un niveau de sécurité équivalent.

Les principales modifications concernent :

- Le dossier d'Information Produit incluant le rapport de l'évaluation de la sécurité
- Les Bonnes Pratiques de Fabrication
- La traçabilité
- La cosmétovigilance
- Les obligations des acteurs
- L'étiquetage
- Les allégations
- Les annexes contenant des listes de substances sont actualisées

Selon le calendrier prévu, la nouvelle LDAI ainsi que l'ordonnance devraient entrer en vigueur au cours du premier semestre 2016.

[// Plus d'infos](#)



Quelle est l'exposition réelle des consommateurs aux produits cosmétiques? Nouvelle présentation des 1er résultats d'enquête

Quelle est l'exposition réelle des consommateurs aux produits cosmétiques? De la réponse à cette question découle toute l'évaluation de la sécurité des substances utilisées (concentration d'usage, restrictions éventuelles à des catégories de population ou limitations à des zones d'application).

Pour 21 types de produits, le SCCS se fonde sur des estimations d'expositions établies en 2007. Jusqu'à présent il n'y avait pas d'étude aussi large, en situation réelle, issue du quotidien des consommateurs. C'est chose faite désormais avec un travail commandé et financé par l'ANSM auprès du LERCCo (Laboratoire d'Évaluation du Risque Chimique pour le Consommateur). Cette étude se poursuivra jusqu'à fin 2015, mais a déjà conduit à de nombreux résultats notamment sur l'exposition des jeunes enfants, sur divers produits déjà évalués par le SCCS ainsi que sur les produits solaires.

Une nouvelle présentation des résultats de cette étude nationale sera réalisée à Sophia Antipolis le mardi 29 septembre dans le cadre de la 17ème Rencontre Cosmed Côte d'Azur.

[Plus d'infos](#)



En France et à l'export, la relation au client et la relation au crédit se tendent

Selon la 4ème étude de conjoncture conduite par la CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur auprès de 16 000 entreprises en 2014, 65 % d'entre elles n'ont pas vu de changement dans les délais de paiement. Par contre, un tiers des répondants a constaté un allongement des délais de paiement de leurs clients depuis un an.

Par ailleurs, 20 % des chefs d'entreprise estiment que le soutien des banques en cas de difficultés de recouvrement s'est dégradé sur cette même période, tandis que 39 % d'entre eux éprouvent plus de difficulté à accéder au crédit de trésorerie.

Face à ce double constat de risque d'impayé et de besoin de financement du manque de trésorerie, le cabinet Swaton Recoing Boilletot, partenaire de Cosmed, aide les entreprises de la filière dans la recherche du financement du BFR (Besoin en Fonds de Roulement), via le financement du poste clients ou la recherche de lignes bancaires.

[// Plus d'infos](#)



Brèves de la filière

- Nouvelle formation diplômante à l'Université de Rennes : **D.U.**

Aromathérapie : Huiles essentielles et applications. A découvrir en formation continue sur le site de l'université. Attention nombre de places limité !

[Plus d'infos.](#)

- **La French Touch dans l'univers de la beauté** : assistez à la soirée C.O.M. organisée par COSMED le jeudi 24 septembre. La conférence débat vous présentera la perception à l'international de la beauté "made in france".

[Plus d'infos.](#)

COSMED - LES OCRES DE L'ARBOIS - BAT. B - 495 RUE RENE DESCARTES- 13100 AIX EN PROVENCE- <http://www.cosmed.fr/>

RESPONSABLE DE LA REDACTION : JEAN-MARC GIROUX

CONTACT NEWSLETTER : ELSA MARQUIER - E.MARQUIER@COSMED.FR

SI VOUS NE SOUHAITEZ PLUS RECEVOIR NOS EMAILS, MERCI DE CLIQUER ICI : [SE DESINSCRIRE](#)

© 2014 COSMED TOUS DROITS RESERVES

